



APPEL D'OFFRES RECONSTRUCTION DE CHAUSSÉE ET STABILISATION DE TALUS SUR LE RANG SAINTE-AUGUSTINE

La Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix demande des soumissions pour la reconstruction de chaussée et stabilisation de talus sur le rang Sainte-Augustine, incluant sans s'y limiter : la construction de chemins d'accès, le terrassement, la reconstruction de la chaussée, le profilage et l'imperméabilisation des fossés, la fourniture et la mise en place de l'enrochement de protection, l'aménagement paysager, la gestion des eaux pendant les travaux ainsi que les mesures de protection environnementales et la remise en état des lieux et tous les autres travaux connexes.

Les personnes intéressées peuvent se procurer les documents dans le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) à partir du 30 janvier 2024.

Les soumissionnaires devront faire parvenir leur soumission aux bureaux municipal, au plus tard le 20 février 2024 à 10 h 00, heure locale en vigueur. Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui se seront enregistrés et procuré les documents de soumission par le biais de SEAO. Les soumissions seront ouvertes publiquement à la même heure, le 20 février 2024 à la salle communautaire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix située au 267, rue Notre-Dame à Notre-Dame-de-la-Paix.

La Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues en tout ou en partie, et ce, sans obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. Il est de la responsabilité du soumissionnaire de s'assurer qu'il détient tous ces documents avant de déposer sa soumission.

Donné à Notre-Dame-de-la-Paix, ce 29 janvier 2024.

Cathy Viens
Directrice générale et
Greffière-trésorière